



*Communiqué de presse Comité CGT 65 Travailleurs précaires ou Privés d'emploi -
CGT 65 des Remontées mécaniques - Union Départementale CGT des Hautes-Pyrénées*

Les syndicats CGT des Hautes-Pyrénées demandent le retrait total du décret sur la Transformation de l'assurance chômage et l'indemnisation de 100% des demandeurs d'emploi

La pandémie et la crise économique majeure que nous traversons dévoilent depuis plusieurs semaines à la société française les conséquences désastreuses du décret sur la Transformation de l'assurance chômage (TAC). Cette réforme de l'UNEDIC, adoptée à la sauvette et en plein été 2019 par le gouvernement, frappe de plein fouet les travailleurs précaires, notamment les saisonniers, qui ne peuvent justifier d'un nombre de mois d'activité suffisant pour recevoir une allocation de retour à l'emploi. Certes, la mobilisation importante des saisonniers et des précaires ces derniers mois a conduit la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud, à reporter le deuxième volet – et seulement le deuxième volet - de la réforme en septembre 2020. Et le décret du 15 avril 2020 assouplit un peu les mesures d'accès à l'ARE pour les personnes qui ont épuisé leurs droits ou la dégressivité des allocations pour les cadres. Il n'en demeure pas moins que de nombreux travailleurs précaires qui devaient commencer un contrat en avril ou en mai, notamment dans les secteurs liés au tourisme, se retrouvent dans des situations statutaires et matérielles dramatiques.

Pour éviter une tragédie sociale comme aux Etats-Unis, le gouvernement doit désormais, et au plus vite, retirer le décret du 26 juillet 2019 sur la TAC. Il doit étudier avec l'UNEDIC et les partenaires sociaux les modalités d'une indemnisation de 100% des demandeurs d'emploi, et remettre en œuvre une véritable Sécurité sociale du travail. Enfin, comme nous le réclamons en vain depuis des mois, le gouvernement devrait amorcer rapidement une vraie réflexion sur la réduction du temps de travail, financée par le plafonnement des hauts revenus, la taxe sur les transactions financières, la réorientation des bénéfices dégagés par les entreprises et la suppression des stocks options. Cette réduction du temps de travail permettrait de créer ou de sauver des millions d'emplois au cours des prochains mois. Notre pays est autant menacé par l'égoïsme des plus riches que par le Covid 19.

Tarbes, le 20 avril 2020

Contact médias : 06 87 00 68 67 ou 06 86 07 68 07.